

MERCI!



Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2 / 3 / 4
En direct de la Mairie	5 / 6
Club des « 4 saisons »	7
AICA	7
Actualité du trimestre	8
Dates à retenir	9

Chers Saint Pantaléonaises et Saint Pantaléonais,

En ces temps troublés et tragiques provoqués par la pandémie de Covid-19, le monde, le pays, notre village subit une situation inédite par son ampleur et l'impact sur nos vies. Le confinement est un « bien » nécessaire que chacun de vous respecte. C'est le bon sens qui prévaut autant que la responsabilité collective. Je salue nos infirmières, libérales ou hospitalières, nos médecins, nos aides-soignantes pour le combat qu'ils mènent auprès de nous tous ! Et vous tous qui assurez un service auprès de vos clients. Également je salue nos services : administratif, qui fonctionnent au ralenti et en roulement mais assure une permanence tous les matins ; et technique sans modification de leur programme. Je salue aussi la solidarité qui s'est mise en place spontanément, auprès de nos aînés particulièrement.

Les maître mots : Patience et encore Patience, avant de renouer avec une vie sociale épanouie que chacun vivra à sa manière !

Mes chaleureuses salutations à vous tous ! Prenez soin de vous!

Votre Maire, Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 20 janvier 2020

Avant de commencer l'ordre du jour, Madame le Maire renouvelle ses vœux aux Conseillers municipaux et son soutien pour les élus qui vivent des moments difficiles pour leurs proches. Également elle relate aux élus des vœux et remerciements de certains habitants de la commune.

Des infiltrations du **clocher de la mairie** sont survenues au niveau des gouttières situées à l'intérieur du clocher. Des réparations d'urgence ont été faites. Il va être envisagé de réaliser la réfection de ces gouttières, revoir le système d'évacuation, ainsi que ce qui concerne la toiture et la charpente du clocher. Des devis sont attendus pour ouvrir des dossiers de demande de subventions.

Suite au Comité de Pilotage pour les **captages prioritaires** réuni novembre dernier composé d'agriculteurs du captage et leurs prescripteurs, des administrations (DDT, ARS), de l'Agence de l'eau, de la Chambre d'Agriculture, des communes concernées par les captages, un programme d'action a été établi pour 2020. Il y a lieu d'approuver la convention pour l'animation des actions AGR'EAU26 dont la

charge financière restante pour la commune est de 1 150€HT (sur le coût total de 11 500€). Approuvée par les élus.

QUESTIONS DIVERSES

Bilan des festivités 2019/2020 : Madame le Maire fait état des diverses manifestations organisées par la municipalité : 11 novembre, goûter de Noël (36 enfants y ont participé), Colis des Aînés (24 colis pour couples et 55 colis individuels) et le repas des Vœux (près de 100 personnes à l'apéritif, 78 personnes ayant pris part au repas dont 48 de nos aînés dont le repas était offert). Également le pot de départ en retraite de Freddy PATONNIER. Le budget, hors occasion exceptionnelle, est équivalent aux années précédentes.

Bilan des locations des salles des fêtes : les recettes des locations et les charges annuelles permettent un léger excédent. Les élus saluent la présence de ces salles dont bénéficient nos associations.

Collanion : problème sur le forage 1, intervention d'Irriservices. Possible que la colonne d'exhaure en galva soit percée. En attente devis pour remplacement de la colonne.

Conformité des compteurs de prélèvement : courrier de l'Agence de l'Eau pour la mise en conformité de ces compteurs mais la maintenance ou le remplacement le cas échéant.

Suppression de la Taxe d'Habitation : le Maire donne les informations fournies par la trésorerie de St-Paul-Trois-Châteaux. Les communes seront compensées à l'euro près dès 2021 par le transfert de la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (départements compensés par l'affectation d'une recette issue de la TVA) et par un dispositif d'équilibrage reposant sur un coefficient correcteur. Les variables restent les bases, les valeurs locatives, les taux des 2 autres taxes. Les élus craignent un effet sur les recettes du Département et leur part de financement aux communes.

Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône : il est fait lecture du courrier du Syndicat ayant pour objet la demande d'une motion de soutien à la filière vin suite à la décision des USA de taxes les importations de vins. Les élus approuvent la motion de soutien interpellant le président de la République Française.

Poste informatique 1 de la mairie : Suite à la mise à jour du logiciel principal en Windows 10 des 2 postes, force est de constater que le poste 1 n'est pas en capacité d'obtenir cette mise à jour car obsolète. Son changement est validé par les conseillers.

Du 24 février 2020

Avant d'ouvrir l'Ordre du Jour, Madame le Maire a souhaité que le Conseil rende hommage par une minute de silence à Monsieur Pierre ROUSSIN, décédé le 25 janvier dernier, conseiller et adjoint au service de la commune de 1977 à 2008. Approbation du compte-rendu du CM du 20 janvier 2020 par l'ensemble des élus.

Madame le Maire informe qu'un point supplémentaire sera traité à la fin de l'Ordre du Jour, celui de la Convention des actions avec la Chambre d'Agriculture dans le cadre des Captages Prioritaires.

Des devis ont été demandés pour remplacer le fourneau de la **grande salle du domaine Urdy** qui présente des dysfonctionnements électriques. Un matériel plus performant en tri-phasé. L'entreprise FREGONARA répond sur le plan qualité et prix

pour un devis de 1690 € HT. Également le lave-vaisselle sera lui aussi remplacé, défectueux, par un lave-vaisselle avec adoucisseur, pour un montant de 1837 € HT par FREGONARA. La nécessité de renouveler ces deux matériels est approuvée par le Conseil et sera inscrit en investissement au prochain budget.

L'instruction des dossiers d'**urbanisme** (autrefois réalisé par les services de l'Etat) a été transférée à la Communauté des Communes, en service mutualisé depuis 2015. Depuis ce service est facturé aux communes. Si la plupart des actes restent inchangés pour 2020 (permis d'aménager 242€, permis de construire 161€, permis de démolir 161€, déclaration préalable 113€, autorisation de travaux 113€, certificat d'urbanisme opérationnel 49€), l'acte de contrôle de conformité passe de 120€ à 80€, et création de l'acte de « contrôle dans le cadre d'une infraction au code de l'urbanisme » 161€. Voté favorablement à l'unanimité.

Un défaut sur la **pompe de relevage du domaine Urdy** fait disjoncter l'installation, lié vraisemblablement à l'âge de la pompe. Elle a été remplacée par l'entreprise E.2M.C VERNET pour un montant de 2145€ HT.

La colonne d'exhaure du **forage de Collanion**, 76 mL, défectueuse a nécessité son remplacement par l'entreprise NATURA'PRO S.A. Pour un montant de 3305.50€ HT. Lors des travaux, un incident a eu lieu avec la détérioration d'une partie de la réserve incendie (sans compromettre les besoins en eau de cette réserve le cas échéant). A la demande du Maire, un dépannage d'urgence a été réalisé par Guy EYDOUX et Freddy GROSSET, dont la rapidité est à saluer. Une déclaration a été faite par l'entreprise à son assureur pour une prise en charge.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET GENERAL (M14)

Section de fonctionnement	Dépenses 370 953.55	Recettes 395 566.48
Résultat de l'exercice 2019	+ 24 612.93	
Report 2018	+ 86 460.61	
Résultat de clôture 2019	+ 111 073.54	

Section d'investissement	Dépenses 159 528.76	Recettes 143 991.04
Résultat de l'exercice 2019	- 15 537.72	
Report 2018	- 21 270.29	
Résultat de clôture 2018	- 36 808.01	
Restes à réaliser	1 200	
Résultat cumulé (Fonct/Inv)	Dépenses 552 952.60	Recettes 626 018.13

Le Compte Administratif du budget général 2019 de la commune est en concordance avec le Compte de Gestion de la trésorerie. Après avis favorable de la commission des finances, les CA et CG M14 2019 sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATION D'AFFECTION DE RESULTATS BUDGET GENERAL

Déficit Reporté Invest. 2018	- 21 270.29
Solde d'exécution Invest.2019	- 15 537.72
Excédent Reporté Fonct. 2018	+ 86 460.61
Solde d'exécution Fonct. 2019	+ 24 612.93
Restes à réaliser	1 200
Excédent de résultat de Fonct. reporté	+ 73 065.53

L'affectation de résultats de 2019 a été approuvée à l'unanimité par les élus.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT (M49)

Section d'exploitation	Dépenses 53 213.87	Recettes 59 766.14
Résultat de l'exercice 2019	+ 6 552.27	
Report 2018	+ 123 403.53	
Résultat de clôture 2019	+ 129 955.80	
Section d'investissement	Dépenses 9 893.22	Recettes 38 874.92
Résultat de l'exercice 2019	+ 28 981.70	
Report 2018	+ 29 170.87	
Résultat de clôture 2019	+ 58 152.57	
Restes à réaliser	5 500	
Résultat cumulé (Fonct/Inv)	Dépenses 68 607.09	Recettes 251 215.46

Le Compte Administratif du budget Eau/ Assainissement 2019 de la commune est en concordance avec le Compte de Gestion de la trésorerie. Après avis favorable de la commission des finances, les CA et CG M49 2019 sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATION D'AFFECTION DE RESULTATS BUDGET EAU/ASSAIN.

Excédent Reporté Invest. 2018	+ 29 170.87
Solde d'exécution Invest.2019	+ 28 981.70
Excédent Reporté Fonct. 2018	+ 123 403.53
Solde d'exécution Fonct. 2019	+ 6 552.27
Restes à réaliser	5 500
Excédent de résultat de Fonct. reporté	+ 129 955.80

L'affectation de résultats de 2019 a été approuvée à l'unanimité par les élus.

En cette période électorale, le budget prévisionnel 2020 sera réalisé avec la nouvelle équipe municipale. Une prévision des projets pour l'année 2020 et du mandat seront évoqués tenant compte des projets non réalisés au cours du mandat qui se termine, les projets à venir, les travaux urgents, les finances et la dette en cours.

Le Maire donne lecture de la convention de la chambre de l'agriculture 2020 et du programme d'actions pour **les captages prioritaires** : accompagnement de la mise en œuvre d'un Comité de Pilotage, essai de gestion de l'enherbement par pâturage de mouton, organisation de démonstration de matériels de pulvérisateur pour optimiser l'efficacité des interventions fongicides et de protéger les cours d'eau, incitation à développer les couverts « sandwich » (entre-rang), accompagner les projets émergents d'aires de remplissage, calendrier des traitements et animation du programme AGR'EAU26. La part communale à hauteur de 10% est de 900€ HT. Les élus valident le programme d'action

et la participation financière.

Parallèlement, la municipalité a fait part de son soutien à la cave coopérative dans sa démarche de travail de certification HVE (Haute Valeur Environnementale) auprès des exploitations, notamment celle dans l'Aire d'Alimentation des Captages.

QUESTIONS DIVERSES

Elections municipales : La liste groupée menée par Madame le Maire est complète et sera déposée en Sous-Préfecture le lendemain.

Elections : Tableau des permanences

Bornes incendie : Suite à un premier contrôle « visuel » fait par le SDIS26, relevant la nécessité de changer certains joints, par

Jean-Marie ROUSSIN et Christophe VALOIS, le contrôle des bornes (mise en eau, test de pression...) sera réalisé par le S.I.E.A RIVAV

Demande d'une association valréassienne pour une journée « Bien-être » au Domaine Urdy : lors d'un entretien avec Madame le Maire, le 11 février dernier, l'association a souhaité faire part de son projet et les modalités inhérentes au Domaine pour tout locataire extérieur à la commune. Les élus donnent leur accord et soumettent un rapprochement avec les associations locales.

Résultats des Elections Municipales du 15 mars 2020

Inscrits : 360 Votants : 199

Blancs : 2 Nuls : 4 Exprimés : 193

LASCOMBES Céline	185
EYDOUX Guy	179
ROUSSIN Françoise	178
ROUSSIN Jean-Marie	185
SERRES Olivier	185
SERVES Paul	151
VALOIS Christophe	188
DRANCOURT Bernard	186
FAGE Monique	175
MERCIER Dominique	184
SAUVAN-MAGNET Nadine	188



En partant du haut à gauche :

SERVES Paul; EYDOUX Guy; ROUSSIN Jean-Marie; MERCIER Dominique;
SERRES Olivier; DRANCOURT Bernard; FAGE Monique; SAUVAN-MAGNET Nadine;
VALOIS Christophe; LASCOMBES Céline; ROUSSIN Françoise.

Concernant notre commune :

Les élus dont l'élection est « acquise » à l'issue du premier tour des élections municipales ne verront pas leur mandat électif remis en cause. Toutefois, pour des raisons sanitaires exceptionnelles, la loi du 23 mars 2020 prévoit que la prise d'effet de ces mandats sera reportée.

Les assemblées délibérantes élues en 2014 et leurs exécutifs verront leurs mandats et fonctions prorogés jusqu'à la prise de fonction des nouveaux conseils municipaux. Le mandat des conseillers municipaux prendra effet au plus tard en juin. Il en va de même pour les fonctions des nouveaux exécutifs. La date sera déterminée par décret sur le fondement d'un rapport remis au plus tard le 23 mai 2020 par le Parlement au Gouvernement après avis du conseil national scientifique. Le premier conseil municipal se tiendra de droit entre cinq et dix jours après leur entrée en fonction pour l'élection des maires et des adjoints.

En direct de la Mairie

Pierre ROUSSIN (1945-2020)

Pierre ROUSSIN, dit « Pierrot », a donné 31 années au service de notre village et de ses concitoyens. En 1977, il est élu au Conseil municipal de Maurice ROMIEU, puis en 1983 c'est un mandat de 2e adjoint. Pour son 3e mandat en 1989, il est élu 1er adjoint, une mission qu'il poursuivra en 1995 aux côtés de Marcel BONNEFOY. Enfin de 2001 à 2008 il assurera sa mission en tant que 2e adjoint.

Cinq mandats pour lesquels Pierre a toujours répondu présent aux réunions, toujours répondu présent quand il y avait besoin de lui, sur un chantier, un besoin de matériel, d'un coup de main, quelque soit le jour, l'heure, d'un grand soutien dans les divers projets communaux, avec ses conseils avisés et pertinents, que ce soit dans les commissions voirie, bâtiment, aux affaires scolaires... Ses connaissances et compétences, et son bon sens, auront été un véritable atout pour la commune. Il aura œuvré durant tous ses mandats avec à l'esprit l'intérêt général pour le bien de notre commune et de ses habitants.

Pierre s'est également engagé comme sapeur-pompier volontaire « communal » en 1970 et est devenu Chef de Corps en 1989 décoré de la Médaille d'Argent en 1996, de la Médaille de Vermeil en 1998 et de la Médaille d'Or en 2001, pour ses états de service exemplaires.

J'ai une pensée pour tous les élus et pompiers qui ont partagé toutes ces missions avec lui.

Mes amicales pensées vont vers sa famille.

Au nom de mes prédécesseurs, au nom de la Collectivité avec un grand C, au nom du Personnel avec qui tu as travaillé, Pierre, en mon nom, pour ton engagement sincère et dévoué, tu as toute notre reconnaissance.

Le Maire, Céline LASCOMBES

Des bénévoles couturières du village ont fabriqué des masques en tissu. Ils sont à votre disposition à la mairie au 04.75.27.90.83 le matin pour RDV.

Pendant la période de l'épidémie de covid-19

Toutes les informations liées à la pandémie sont affichées sur le perron de la mairie, et diffusées sur le site internet.

Ordures ménagères

Pour une meilleure utilisation et un service optimal, les bouteilles plastiques sont à compresser (enlever le bouchon et les écraser avec les pieds, gain de place ENORME !)

Idem pour le carton, un bon pliage et mettre à plat dans le container, devrait rendre le remplissage plus cohérent !

Merci pour votre compréhension et votre civisme !

On nous informe qu'il est indispensable de différencier vos gants jetables, masques.....suite à la pandémie dans des sacs poubelles noirs et de les mettre dans les containers à ordures ménagères.

La commune a mis en place une permanence téléphonique en mairie tous les matins, un lien rapide peut se faire par mail à l'adresse de la commune.

Le frelon asiatique / signalez sa présence

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur : www.frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile Frelon Asiatique



L'actualité de ce trimestre



Le Bazar de Mars à l'Agence Postale a bien fonctionné et chacun a trouvé son bonheur.



Réunion publique du 2 mars 2020 pour les Elections Municipales



En attendant les élèves, l'école est bien gardée ! Et Marius s'occupe d'arroser les fleurs.

La mise en place de la distribution de pains pour les clients habituels a été un franc succès. Merci à Lucile pour son aide précieuse.
Nadine



Club des « 4 Saisons »



AICA La Garenne



Le loto Inter-Club 2020 s'est tenu au Domaine Urdy ce samedi 5 janvier ! Organisé par le Club des 4 Saisons local, le loto a fait salle comble ! La présidente d'Inter-Club, Monique Fage, remercie vivement tous les participants, mais aussi les membres du Bureau, les présidents de clubs, les adhérents et amis, pour la belle réussite de cette après-midi qui augure bien en ce début d'année !



Succès du repas de fin de chasse !

Près de 150 personnes ont participé au repas de fin de chasse ce dimanche 8 mars au domaine Urdy. Amis de chasseurs et propriétaires terriens ont pu apprécier entre autre le civet et les 8 cuissots de chevreuil cuits patiemment à la broche par les chasseurs sous une météo idéale. Ce repas est l'occasion de faire le point sur les tableaux de chasse de la saison par le président Alexandre Signoret, de tenter de gagner l'un des 12 lots au cours de la tombola. A l'issue, les chasseurs-cuisiniers ont été chaudement applaudis pour le menu et d'une manière générale pour cette après-midi conviviale.

Le repas sanglier prévu le dimanche 17 mai 2020 est annulé probablement reporté

Au vu de la situation sanitaire nationale et de la prolongation du confinement, les activités culturelles sont mises en veille. Des annonces seront affichées dans le village pour les manifestations du village et les informations.

La prochaine édition de la Gazette sera prévue début juillet 2020

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES

Responsable de la rédaction : Françoise ROUSSIN

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN

Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr.

Site : saintpantaleonlesvignes.fr Heures d'ouverture aux public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi 8 h à 12 h

